

Plateforme électronique – publication : 29 août 2025

MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que M. Frédéric Claivaz, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble et terrasse de 58 m2 sur la parcelle no 9275, plan no 2, à la route du Bouillet 18, Savièse
Enseigne	: Terminal 65
Prestations	: offre de mets, petite restauration et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
Heures d'ouverture et de fermeture	: dimanche fermé lundi : de 6h30 à 21h00, respectivement 21h00 la terrasse du mardi au vendredi : de 6h30 à 23h00, respectivement 22h00 la terrasse samedi : de 9h00 à 23h00, respectivement 22h00 la terrasse
Début de l'activité	: dès autorisation
Raison sociale	: Brasserie du Vieux Chemin Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 29 septembre 2025

Savièse, le 29 août 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE